

bureau canadien. Les essais ont lieu dans les ministères fédéraux et font partie du Programme de la bureautique du ministère des Communications. Le programme donnera l'occasion aux entreprises du secteur de la bureautique d'éprouver, d'évaluer et de raffiner leurs systèmes dans le plus important milieu de travail de bureau du pays. Le programme comporte également une évaluation des conséquences de la technologie des communications sur le bureau et le personnel de bureau de demain, sur la façon d'en accroître la productivité.

Évalués à 12 millions de dollars, les essais ne profiteront pas uniquement à l'industrie, mais également aux cadres de l'Administration, qui seront ainsi en mesure de prendre des décisions éclairées sur l'implantation des nouvelles techniques (nature et coût du matériel, rythme de mise en place). En ce sens, le programme réduira les tâonnements et l'augmentation des coûts qu'ils engendrent.

La planification du programme a commencé en 1980 et s'est terminée en 1982. Les essais en vraie grandeur se feront pendant la deuxième phase — jusqu'en 1985 — dans cinq grands ministères aux méthodes d'administration, de décision et de communication différentes. Les fournisseurs ont été choisis en fonction de la diversité de leurs points de vue sur la bureautique et devront utiliser dans chaque ministère du matériel, du logiciel et des moyens de communication différents.

Le programme comporte cinq champs d'essai :

- Systemhouse Ltd., premier producteur canadien de logiciels, mène à la Défense nationale des essais qui portent principalement sur les services financiers du ministère. L'objectif poursuivi est la création d'un système intégré offrant des services généraux de soutien et susceptible d'être relié aux systèmes informatisés actuels et prévus.
- Au ministère du Revenu national (Douanes et Accise).
- La compagnie Recherches Bell-Northern teste un système électronique intégré formé de centraux numériques privés qui seront raccordés, au départ, à une centaine de postes de travail. Les employés pourront facilement communiquer entre eux et traiter du texte et des données.
- La compagnie Officesmiths, spécialisée dans le logiciel et les systèmes de gestion, a équipé Énergie, Mines et Ressources Canada d'un système automatisé de stockage et de diffusion de renseignements sur les lignes de conduite et les procédures du ministère.
- La compagnie OCRA Communications Inc. est en train d'installer à Environnement Canada des systèmes d'automatisation d'une foule de tâches. Ce projet est de tous celui qui a le caractère le plus général. Il couvre des domaines et des situations fort divers et vise environ 150 postes de travail.

- Dans le projet mené au ministère des Communications, on équipera de systèmes de bureautique 70 utilisateurs, depuis le cabinet du ministre et du sous-ministre jusqu'aux services de soutien du secteur des politiques.

Le courrier électronique

Les communications d'affaires ont longtemps reposé sur l'appel téléphonique, le message téléimprimé et l'envoi postal. Aujourd'hui, toutefois, la concurrence et le rythme des affaires nécessitent souvent des moyens d'échange plus rapides, plus efficaces. C'est pourquoi un nombre croissant d'entreprises canadiennes ont recours au courrier électronique pour compléter et, dans certains cas, remplacer les formes traditionnelles de communication.

Le « courrier électronique » désigne un large éventail de systèmes et de services, et notamment les services de gestion de messages oraux ou informatiques. L'utilisateur d'un système de messages informatiques peut rédiger, réviser et envoyer des messages à l'aide d'un ordinateur. Le message est instantanément transmis à une « boîte aux lettres » électronique ou, en d'autres termes, versé dans un fichier de l'ordinateur du destinataire, qui peut l'extraire et l'afficher à tout moment. Les systèmes de messages oraux sont en quelque sorte des « boîtes aux lettres » audio grâce auxquelles les utilisateurs peuvent envoyer, recevoir, stocker ou diffuser des messages parlés. La parole y est convertie sous forme numérique et stockée sur ordinateur. À la restitution, l'image numérique de la parole est reconvertie en sons qui reproduisent fidèlement la voix de l'émetteur original. Le message peut également être reçu sous forme parlée (sous forme analogique).

Le courrier électronique offre de nombreux avantages : réduction du nombre des retards, élimination des fiches de rappel et des interruptions téléphoniques, disparition d'activités fastidieuses comme la photocopie ou l'adressage, diminution des frais d'interurbain ou de poste.

Dans la grande entreprise, la machine de traitement de texte sert de plus en plus aux échanges de messages entre succursales à l'intérieur d'un réseau privé. Dans ce cas, les données sont habituellement restituées sous forme imprimée.

D'autres entreprises de télécommunications du Canada offrent maintenant au public canadien — et notamment à la petite entreprise — divers services de courrier électronique.

